

Paris, le 17 février 2020



Monsieur le Ministre,

Le 30 septembre dernier, Christine Renon, directrice d'école à Pantin, en Seine-Saint-Denis, s'est donné la mort dans l'enceinte de son école, laissant un courrier expliquant son geste.

L'ensemble de la communauté éducative tout comme les parents et enfants, a été particulièrement atteinte par ce suicide dont le lien avec le travail ne fait pas de doute pour Solidaires, tant son courrier était clair.

Le 3 octobre, jour des obsèques, un préavis de grève avait été déposé pour permettre aux agent-es d'y participer et marquer leur émotion après un geste dramatique et reflétant un grand mal-être dans l'Education Nationale.

Ce mal-être est aujourd'hui perceptible dans une grande partie de la fonction publique et conduit de trop nombreu-ses collègues à des décisions extrêmes.

Au-delà du nécessaire travail sur les conditions de travail dans la fonction publique, la perte de sens des missions confiées aux agent-es notamment du fait de réformes menées à marche forcée et le démantèlement des services publics, il est indispensable d'agir avec la plus grande humanité notamment en considérant les journées de grève déposées comme des moments de recueillement nécessaires pour les collectifs de travail.

Ainsi, Monsieur le Ministre, je vous saurais gré d'intervenir auprès de vos homologues, notamment de l'Education Nationale pour la journée du 3 octobre et plus largement quand des circonstances similaires se produisent, afin que des mesures de considération spéciales soient appliquées et que ne soient pas précomptées les journées de grève.

Veillez recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Gaëlle MARTINEZ
Déléguée Générale Solidaires FP

